



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/09/2015

L'an deux mille quinze, le deux septembre à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lise MATTIAZZO, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Absents : 3

Etai(e)nt présents :

Mme MATTIAZZO Lise, M. MARCHAIS Michel, M. ARDOIS Guy, Mme GAGNIER Séverine, M. AUDARD Stéphane, Mme GUINET Danielle, Mme FER Dorothée, Mme FOURTON Rénata, Mme POUMIROU Katia, M. NAVARRE Samuel.

Etai(e)nt absent(s) avec procuration(s) :

Mme LABOUBEE Marie-Josée donne pouvoir à M. MARCHAIS Michel
M. SAUVEZIE Dominique donne pouvoir à Mme MATTIAZZO Lise

Etai(e)nt absent(e) excusé(e)

M. NAUD Serge

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GAGNIER Séverine

Date d'affichage

24 / 08 / 2015

:

Actes rendus exécutoires
après dépôt en Préfecture le

Date d'affichage

24 / 08 / 2015

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la séance du 05 août 2015.

Délibérations

2015 – 09 – 02 / 01 – Modification de la commission d'appel d'offres

Informations - Questions diverses.

- Compte rendu des commissions

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Adoption du Procès-verbal de la séance du 05 août 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte ce compte rendu.

Madame le Maire ouvre la séance et informe que Monsieur le SOUS –PREFET a accepté la démission qui lui a été adressée par Madame NAUD Grazziella de ses fonctions de 2^{ème} adjoint et de conseillère municipale. Cette démission est effective à compter du 22 août 2015.

↳ *Madame Le Maire indique qu'elle regrette le départ de Madame NAUD, et précise que celle-ci lui a été transmise par le sous- préfet.*

Délibération N°2015 – 09 - 02/01 – Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Suite aux modifications du Conseil Municipal, le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner des délégués titulaires aux commissions municipales.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne à l'unanimité des membres présents :

<u>COMMISSION D'APPEL OFFRES</u>	TITULAIRES :	MATTIAZZO Lise ARDOIS Guy MARCHAIS Michel SAUVEZIE Dominique
	SUPPLEANTS	AUDARD Stéphane Marie-Josée LABOUBEE

↳ *Madame Le Maire précise que depuis le départ de Monsieur ARISTA, et celui maintenant de Madame NAUD, le nombre d'adjoints est de 2. Après concertation avec deux adjoints, elle propose que ce nombre n'évolue pas. Elle signale également qu'une réunion hebdomadaire à lieu, le vendredi matin, pour établir les plannings des agents techniques.*

↳ *Monsieur MARCHAIS précise que depuis la mise en place de ces réunions, les services techniques semblent plus efficaces.*

Informations et questions diverses

- Monsieur MARCHAIS signale que le pin, qui menaçait de tomber au pas de Bret a été coupé, et que le panneau directionnel a été changé de place.
- Monsieur Ardois demande si une réponse de Calcia, concernant les peupliers, est parvenue à la Mairie.
↳ *Madame le Maire répond par la négative mais précise qu'elle téléphonera à ce sujet.*
- Madame GUINET demande si des administrés se sont inscrits sur le registre canicule.
↳ *Madame le Maire répond qu'il n'y a eu aucunes inscriptions sur le registre canicule.*
- Madame GUINET demande si Madame le Maire a reçu les personnes qui souhaitent installer un chenil à Bussac.
↳ *Madame le Maire répond qu'elle reçoit ces personnes ce samedi. Mais que la législation concernant l'installation d'un chenil est très stricte.*
- Madame GUINET signale que le frigo de la gare, utilisé par la banque alimentaire est très sale, et elle trouve inacceptable que les gens qui l'utilise ne le rende pas propre.
↳ *Madame le Maire répond que le nettoyage sera fait, que les associations vont être informées de l'interdiction d'utilisation de ce frigo, qui est strictement réservé à la banque alimentaire.*

- Monsieur NAVARRE signale que l'Apave a procédé aux contrôles des aires de jeux d'enfants installés au jardin du Ri, et à la maternelle.
- Il demande que les poubelles soient désinfectées
↳ *Madame le Maire répond que le produit désinfectant, fourni par la CDC, va être utilisé très prochainement par les agents des services techniques.*
- Monsieur NAVARRE demande également, la pose de poubelles, à l'aire de jeux d'enfants, du jardin du Ri et aux toilettes publiques situées derrière la poste. Il se plaint également du bruit des tirs de nuit effectués par les militaires.
- Monsieur AUDARD trouve également le bruit des tirs de nuit très dérangeant.
↳ *Madame le Maire répond que le bruit peut être effectivement momentanément incommodant, mais les militaires sont à Bussac, pour parfaire leur formation, pour défendre notre pays.*
- Monsieur NAVARRE signale la vitesse excessive des véhicules sur les pistes forestières, et route de Montendre et demande quand sera nettoyé le fossé situé derrière son domicile.
↳ *Madame le Maire répond qu'elle a demandé, que des contrôles soient effectués par la gendarmerie, route de Montendre mais également route de Blaye, et précise que la circulation est interdite dans les pistes forestières.*
- Madame POUMIROU tient à préciser qu'effectivement elle trouve que la jachère fleurie *n'a pas un bon rendu*, mais que le travail de nettoyage des agents surtout au niveau de la poste, donne un parterre très joli.
- Madame FOURTON demande des informations sur le dossier des travaux route de Blaye.
↳ *Madame le Maire répond que ce dossier, géré par le Conseil Départemental, est au point mort, faute de crédits.*
- Madame GAGNIER signale la nécessité urgente de procéder à la restauration des poutres de l'avant toit de l'école maternelle. Elle demande des renseignements sur la nouvelle association « Sol'Id ».
↳ *Madame le Maire répond que le but de cette association est la rencontre entre habitants pour effectuer des travaux manuels en commun. Que apparemment les débuts de cette association sont encourageants, et que le programme mensuel est affiché sur la porte du local de la gare.*
- Monsieur ARDOIS signale la réunion des associations le jeudi 17 septembre à 20 heures.

Monsieur AUDARD demande pourquoi il n'a toujours pas reçu la carte de bus pour son enfant.

↳ *Madame le Maire précise que les cartes de bus sont gérées par le Conseil Départemental.*

- Monsieur ARDOIS communique les effectifs pour la rentrée scolaire 2015/2016 :
 - Ecole maternelle : 43 enfants, effectif stable.
 - Ecole élémentaire : 91 enfants, effectif en légère baisse.
 Et précise que la rentrée scolaire s'est bien passée.
- Monsieur ARDOIS distribue à chaque conseiller la Charte de la laïcité, et précise que normalement chaque parent d'élève devrait en prendre connaissance et la signer.
La lecture de la charte de laïcité est effectuée par Madame le Maire et Monsieur MARCHAIS.
- Madame FOURTON demande si comme il est précisé dans la charte de la laïcité, « qu'aucun signe ostentatoire religieux ne doit être affiché », est-ce que le fait qu'un enfant qui ne mange pas de porc, peut-il être considéré comme un signe ostentatoire
↳ *Madame le Maire répond qu'il faut savoir si cette interdiction est liée à un Programme Alimentaire Médical ou pas, et sinon, les menus sont affichés à l'avance, et chaque parent concerné peut fournir un repas de substitution.*
- Monsieur ARDOIS annonce que la saison estivale culturelle s'est achevée avec le marché nocturne du 29 août, où plus de 150 personnes étaient présentes ;
↳ *Madame le Maire tient à remercier les deux adjoints pour leur implication et le travail effectué à l'occasion de cette manifestation.*
↳ *Monsieur MARCHAIS rajoute que la manifestation s'est terminée vers 23h15, mais que les agents présents ont travaillé jusqu'à 2h15 du matin.*
↳ *Monsieur ARDOIS rajoute que pour organiser ce genre de manifestation, il faut effectivement du personnel.*

- Monsieur ARDOIS rappelle au Conseil Municipal, les animations qui seront présentées à la prochaine commission animation, pour l'année 2016.
 - ✓ 2 marchés nocturnes.
 - ✓ 1 rallye pédestre.
 - ✓ 1 animation en partenariat avec l'école primaire.
 - ✓ Fête locale

Il précise également qu'il faut tenir compte que la salle des fêtes sera courant 2016, en travaux.

Il énumère les manifestations prévues fin d'année 2015

- ✓ Téléthon : 10 octobre, 2 marches, au choix, une de 3,4 km et une de 10,2 km (4€ / personne), entre Bussac et Bédenac.
- ✓ 4 / 12, animation par l'école élémentaire, au stade.
- ✓ 5 / 12 repas, »Paella » à Bédenac.

Monsieur ARDOIS exprime sa déception, du fait de l'absence d'une grande majorité des conseillers à l'apéritif et offert par l'association Saveurs et Découvertes cela malgré l'invitation transmise.

- Monsieur MARCHAIS revient sur le contrôle des aires de jeux effectué par la société Apave. En effet il précise que le toboggan de l'école maternelle, n'a pu être mis en place que la veille du contrôle, car la société responsable de la pose du sol amortissant n'est intervenue que tardivement. Et qu'un contrôle concernant plus particulièrement le sol amortissant aura lieu courant septembre.
- Madame le Maire annonce le planning des prochaines réunions de commissions :
 - Commission des affaires scolaires : 16 septembre à 20 h.
 - Commission des bâtiments : 23 septembre 19h
 - Commission du Personnel communal : 30 septembre à 20h.

Prochain Conseil Municipal : le 07 octobre 2015.

La séance est levée à 21h15.